



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

Mémoire présenté à Luc Fortin,
Ministre de la culture et des communications du Québec,
concernant le
Renouvellement de la politique culturelle du Québec

Version finale • Août 2016



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

Madame, monsieur,

Le présent mémoire constitue la version légèrement augmentée du témoignage qui a été présenté par l'Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint Laurent (OSVHSL) au Ministre de la Culture et des Communications du Québec, monsieur Luc Fortin, lors des audiences tenues le 13 juin 2016 au Centre Multisports de Vaudreuil-Dorion, au sujet du renouvellement de la politique culturelle du Ministère de la Culture et de communication du Québec (MCC). Monsieur Fortin et consorts ont par la même occasion reçu le dossier inclus dans le présent envoi, lequel comprend le CD et les critiques afférentes de l'album « André Gagnon Baroque », de même que d'autres éléments qui en complètent le contenu.

Ce document met en lumière le problème aigu du financement — sous-financement serait plus exact — consenti par le CALQ aux entreprises musicales professionnelles de la Montérégie en général et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (Montérégie-Ouest) en particulier. Cette difficulté avait déjà fait l'objet d'une représentation de la part de Daniel Constantineau, directeur général et artistique de l'OSVHSL, et Dominic Trudel, directeur général sortant du Conseil montérégien de la Culture et des communications, aux agents Stéphane Roy et Carolyne Therrien du CALQ, en mai 2015, à leurs bureaux de Montréal.

La démarche n'ayant pas porté fruit, son objet est donc reconduit auprès Comité-conseil du MCC, d'une part parce qu'il fait ressortir une iniquité structurelle inquiétante et que d'autre part, il met en lumière le caractère faillible de la mécanique du « jugement par les pairs », telle que promue et appliquée par le CALQ au moment où sont écrites ces lignes.

Nous espérons de cette manière inciter le MCC à réparer ce formidable impair culturel que constitue le sous-financement de la production et de l'enseignement de la musique professionnelle sur le territoire de la Montérégie, ce avant qu'il ne s'embarque plus avant dans quelque réforme culturelle que ce soit, aussi valable soit-elle.

www.osvhsl.com • www.youtube.com/OSVHSL • www.facebook.com/OSVHSL • info@osvhsl.com
514.276.5775 • 414, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, J7V 2M6

L'OSVHSL est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance sous le n° 80188 4420 RR0001



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

Madame, monsieur, bonjour,

Je m'appelle Daniel Constantineau et suis le directeur général et artistique de l'**Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent**, qui a son pied-à-terre à Vaudreuil-Dorion.

L'OSVHSL est la seule compagnie de musique classique professionnelle de la Montérégie-Ouest. Formé de 15 à 35 musiciens selon le répertoire qu'il aborde, son principal objectif consiste à produire de la musique symphonique sur un territoire qui en est généralement privé. Il le fait sur instruments d'époque, ce qui s'harmonise à merveille avec le caractère historique de la région. Par ailleurs, l'Orchestre est un OBNL inscrit en tant qu'organisme de bienfaisance auprès de l'ARC et promeut à ce titre la formation et le développement musical de son public en général et des jeunes en particulier.

Depuis le début de ses activités, en octobre 2010, l'OSVHSL s'est exécuté à onze reprises dans diverses agglomérations de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Ses deux dernières productions, **André Gagnon Baroque** et **Dans la cour des grands**, témoignent à la fois de la qualité de son travail artistique, de son enracinement régional et de son effet socio-culturel structurant, en cela qu'elles ont respectivement mené à l'enregistrement des œuvres baroques d'André Gagnon par le prestigieux label ATMA, en juillet 2015, à sa participation aux 24^e Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion, le 2 juin (2016) dernier et à l'intégration d'éléments de la relève par la même occasion.

En effet, **Dans la cour des grands** comporte un programme de médiation culturelle tout à fait unique qui permet aux meilleurs instrumentistes à vent des options musique des écoles secondaires de la région de se greffer aux musiciens professionnels de l'Orchestre, le temps de pré-générales qui leur sont consacrées¹.

¹ Ce volet se veut un tant soit peu pallier le désengagement du Ministère de l'éducation dans la formation musicale des jeunes, l'absence d'école de musique supérieure en Montérégie, l'attrition des inscriptions dans les écoles de musique (quand elles existent !) et celle du public aux concerts de musique classique.



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

Contexte de production

Chacune des productions de l'OSVHSL coûte entre 30 000 \$ et 50 000 \$, au bas mot, en termes de charges fixes et variables. Deux éléments principaux font en sorte que l'Orchestre s'en tire sans déficit jusqu'ici :

1° Le travail bénévole et acharné de membres de son CA et de celui de son directeur général et artistique, lequel ne se paye aucun salaire à ce titre — pas plus que ceux de contractant, de bibliothécaire, de préposé aux communications et au marketing qu'il remplit d'office — ce depuis le début des activités de l'Orchestre (2010) ;

2° L'engagement financier et l'appui moral implicite, présent ou passé, des instances publiques et privées suivantes :

- Le Conseil des arts du Canada
- Musicaction
- La SODEC (via ATMA)
- Le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (via Placements culture)
- Le CRÉ VHSL
- Le CLD Beauharnois-Salaberry
- La Ville de Salaberry-de-Valleyfield
- ATMA Classique
- La SOCAN
- La Guilde des musiciens du Québec
- Hydro-Québec
- Power Corporation
- La Financière Sun Life



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

- Desjardins
- Plusieurs mécènes individuels ou fournisseurs de services importants.

Absence remarquée

Dans ce tableau plutôt complet, un absent notoire, le CALQ, qui, selon nous, passe années après années à côté de productions dont la qualité égale ou surpasse — si on se fie aux critiques et témoignages unanimement positifs générés par l'album André Gagnon Baroque, par exemple² — celles de plusieurs organismes qu'il subventionne de façon récurrente, le tout pour les raisons suivantes :

1° Des plafonds³ et planchers⁴ de financement aléatoires et fluctuants, où l'OSVHSL s'en tire avec des notes invariablement bonnes ou très bonnes, mais jamais assez pour susciter un « coup de cœur » de la part de pairs⁵ et membres de jurys aux appréciations parfois contradictoires et l'injection d'argent dont il a un besoin plus qu'urgent, mais surtout :

² Cf. dossier de presse papier ou http://www.osvhsl.com/pdf/page_medias/OSVHSLpresse.pdf. Aux statistiques rattachées au présent document ajoutons-y celle-ci : de tous les orchestres régionaux subventionnés par le CALQ, seuls ceux de Trois-Rivières et de Laval, de même que la Sinfonia de Lanaudière, ont produit des CD jusqu'ici, les premiers sous étiquettes ANALEKTA et ATMA, respectivement 12 et 30 ans après leur fondation (1978 et 1985) et la dernière à compte d'auteur, huit ans après ses débuts (1994).

L'exception que constitue l'OSVHSL à cette règle, lui qui a gravé « André Gagnon Baroque » sous la prestigieuse étiquette ATMA après seulement cinq ans d'existence — et dix concerts : un véritable exploit ! —, est en partie dupliqué par l'ensemble l'Harmonie des Saisons (HDS), établi en Montérégie-Est, né la même année que l'Orchestre et qui a également produit un disque avec ATMA au printemps 2015. Cette dernière réussite doit cependant être relativisée par le fait que, contrairement à l'OSVHSL, HDS bénéficie de l'aide du CALQ depuis 2011, laquelle aide se traduit en la production conséquente de nombreux programmes et prestations qui lui permettent de raffiner son jeu d'ensemble ; ce n'est pas le cas de l'OSVHSL et l'exploit de ce dernier demeure entier à ce chapitre !

³ Quant aux fonds disponibles.

⁴ Quant à la qualité des candidats en lice.

⁵ Lorsque l'on sait que les CAC, GMMQ, Musicaction ou SOCAN de ce monde fonctionnent exactement de la même manière — voire se révèlent encore plus drastiques quant à leurs critères de sélection — que le CALQ, en regard de la référence faite au « jurys de pairs » lors de l'attribution de fonds, il s'avère ironique que les seuls pairs



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

2° Un *modus operandi* qui escamote d'emblée la situation catastrophique, voire scandaleuse, dans laquelle se trouve la Montérégie dans son ensemble, mais surtout la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, en terme de financement⁶ de compagnies de musique professionnelle ou d'école supérieure de musique, et qui fait que notre région se trouve bonne dernière de *toutes* celles du Québec à ces deux égards (cf. statistiques en annexe 1) !

Or, madame, monsieur, le résidant Montérégien est-il un citoyen de seconde zone ? À quoi sert une nouvelle politique culturelle si elle ne résout pas une telle iniquité ?

Urgence et gros bon sens

Poser la question, c'est y répondre diront d'aucuns... Pour notre part, instruits par les affirmations de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec selon lesquelles le déplacement graduel, voire inéluctable, de la consommation de produits culturels vers les couronnes nord et sud de Montréal est avéré⁷ (cf. annexe 2), nous assortissons cette réponse d'une piste de solution, elle-même déclinée en trois temps :

1° Considérer lesdites couronnes comme devant bénéficier d'une aide pécuniaire comparable aux autres régions du Québec, toutes choses étant par ailleurs égales ;

2° Modifier les paramètres d'attribution et de répartition des subventions du CALQ en conséquence ;

qui n'aient pas accédé aux demandes de l'OSVHSL depuis le début de ses opérations soient ceux du CALQ, justement...

⁶ Il s'agit bel et bien ici de financement quant à la *production* de spectacles, ou à leur circulation, et non pas d'aide à la diffusion, qui est une chose totalement différente.

⁷ Observatoire de la culture et des communications du Québec, « La fréquentation des arts de la scène au Québec », pp17-18, § DEPLACEMENT DE LA FREQUENTATION DE L'ÎLE DE MONTREAL VERS LA PERIPHERIE , in *Optique culture*, n° 42, septembre 2015. La page 3 de l'annexe 2 présente un exercice de répartition des fonds en regard des conclusions de cet article.



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

3° Informer de façon diligente et conséquente tous les paliers décisionnels intervenant dans ce nouveau processus d'attribution et de répartition ;

Le tout afin de réparer un tant soit peu la négligence dont la Montérégie fait l'objet quant au financement, et donc au développement et à la survie, de ses institutions de musique professionnelles, ce depuis de (trop) nombreuses années.

Pour l'heure, nous sommes bien loin du compte à ce chapitre mais nous espérons, à l'OSVHSL, que le MCCQ et le CALQ accuseront bonne réception de notre mémoire rédigé à cette fin et qu'ils apporteront sans tarder les correctifs, marqués au coin des sceaux de l'urgence et du gros bon sens, qu'il appelle.

Daniel Constantineau, MMEC
Directeur général et artistique de l'OSVHSL

Le 3 août 2016



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

Annexe 1

SUBVENTIONS COMPAGNIES PRODUCTION MUSIQUE • CALQ

Le détail de ces statistiques régionales est disponible dans les pages 2 @ 4 de ce chiffré. Celui de Montréal et Québec/Chaudières-Appalaches, qui fait la moyenne des années 2011-2012 et 2014-2015, est disponible sur demande.

Subventions de production au financement, au projet et à la tournée • Orchestres symphoniques/de chambre (OS/OC) - 2011-2012 @ 2014-2015

Région	n. habitants	\$ par habitant	n. écoles mus. sup.
MONTRÉAL	1959987	5,49\$	11
CAPITALE-NATIONALE/CHAUDIÈRES-APPALACHES	1143799	3,05\$	3
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	318350	0,83\$	2
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE	147931	0,80\$	2
MAURICIE - CENTRE DU QUÉBEC	505787	0,71\$	3
ESTRIE	318350	0,63\$	3
BAS SAINT-LAURENT - GASPÉSIE	294375	0,38\$	2
LAVAL - LAURENTIDES - LANAUDIÈRE (couronne Nord)	1487197	0,22\$	2
OUTAOUAIS	381200	0,19\$	1
MONTÉRÉGIE (couronne Sud)	1499088	0,15\$	0

La Montérégie se révèle donc en déficit de 7¢/habitant/année au chapitre de subventions au financement, projets et tournées consentis aux orchestres symphoniques et de chambre par le CALQ, si on la compare à la couronne Nord — soit grosso modo 90 000 \$ en terme de dollars absolus (détails en pages 2 @ 4), ce pour un nombre à toute fin pratique égal de résidents.

Par ailleurs, et contrairement à ce qui est observé dans toutes les autres régions du Québec, la Montérégie n'est l'hôte d'aucune école supérieure de musique (cégep, université, conservatoire) sur son territoire.

SUBVENTIONS COMPAGNIES PRODUCTION MUSIQUE • CALQ

MONTÉRÉGIE (couronne Sud)

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSDL (Longueuil)	210 000\$	210 000\$	180 000\$	220 000\$	820 000\$
SOUS-TOTAL	210 000\$	210 000\$	180 000\$	220 000\$	820 000\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSDL (Longueuil)		10 000\$	30 000\$		40 000\$
Flûte alors (VHSL)			2 500\$		
Harmonie des saisons (Montérégie-Est)		30 000\$	19 211\$	20 000\$	69 211\$
Joe Sullivan Big Band (VHSL)				4 500\$	
Trio guitares Montréal (VHSL)	39 500\$	40 900\$	7 500\$		
Ensemble Romulo Larrea (Longueuil)	13 300\$	3 400\$	50 500\$	15 000\$	
SOUS-TOTAL	52 800\$	84 300\$	109 711\$	39 500\$	109 211\$
TOTAL	262 800\$	294 300\$	289 711\$	259 500\$	929 211\$
Population 2013	1499088				
Moy. subv. ann. \$ par h.	0,18\$				
			Moy. subv. ann. \$ par h. affectées OS/OC		0,15\$
			Moy. subv. ann. \$ affectées OS/OC		232 303\$
			Déficit (modulé) avec couronne Nord		90 226\$
					99,21%

Institutions d'enseignement supérieur de musique (0)
s/o

LAVAL - LAURENTIDES - LANAUDIÈRE (couronne Nord)

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSL	225 000\$	225 000\$	154 700\$	240 000\$	844 700\$
Sinfonia de Lanaudière	87 000\$	87 000\$	60 000\$	117 000\$	351 000\$
Productions Yari	18 000\$	18 000\$	18 000\$	18 000\$	
SOUS-TOTAL	330 000\$	330 000\$	232 700\$	375 000\$	1 195 700\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
Carrefour Bois-Chantants			25 000\$		
Créations jazz Desmarais		15 000\$	25 000\$	6 600\$	
Productions Yari	2 500\$	38 700\$	37 600\$	30 200\$	
Musillusion				5 000\$	
OSL			70 300\$		70 300\$
Quatuor Claudel		12 000\$			
Sinfonia de Lanaudière			27 000\$		27 000\$
Société Fernand Lindsay			3 800\$	1 900\$	
SOUS-TOTAL	2 500\$	65 700\$	188 700\$	43 700\$	97 300\$
TOTAL	332 500\$	395 700\$	421 400\$	418 700\$	1 293 000\$
Population 2013	1487197				
Moy. subv. ann. \$ par h.	0,26\$				
			Moy. subv. ann. \$ par h. affectées OS/OC		0,22\$
			Moy. subv. ann. \$ affectées OS/OC		323 250\$

Institutions d'enseignement supérieur de musique (2)
Cégep de Joliette
Cégep Lionel-Groulx

OUTAOUAIS

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSG	71 000\$	71 000\$	30 960\$	71 000\$	243 960\$
Société musique chambre Gatineau				15 000\$	
SOUS-TOTAL	71 000\$	71 000\$	30 960\$	86 000\$	243 960\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSG			40 040\$		40 040\$
Société musique chambre Gatineau		5 500\$	4 500\$		
SOUS-TOTAL	- \$	5 500\$	44 540\$	- \$	40 040\$
TOTAL	71 000\$	76 500\$	75 500\$	86 000\$	284 000\$
Population 2013	381200				
Moy. subv. ann. \$ par h.	0,20\$				
			Moy. subv. ann. \$ par h. affectées OS/OC		0,19\$

Institutions d'enseignement supérieur de musique (1)
Conservatoire de musique de Gatineau

SUBVENTIONS COMPAGNIES PRODUCTION MUSIQUE • CALQ

ESTRIE

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSS	200 000\$	200 000\$	181 800\$	200 000\$	781 800\$
Quintette à vent Estria	8 900\$	8 900\$	11 875\$	11 875\$	
SOUS-TOTAL	208 900\$	208 900\$	193 675\$	211 875\$	781 800\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSS			18 200\$		18 200\$
SOUS-TOTAL	- \$	- \$	18 200\$	- \$	18 200\$
TOTAL	208 900\$	208 900\$	211 875\$	211 875\$	800 000\$
Population 2013	318350				- \$
Moy. subv. ann. \$ par h.	0,66\$		Moy. subv. ann. \$ par h. affectées OS/OC		0,63\$

Institutions d'enseignement supérieur de musique (3)

École de musique de l'UdeS
Université Bishop
Cégep de Sherbrooke

MAURICIE - CENTRE DU QUÉBEC

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSTR	280 000\$	280 000\$	210 000\$	280 000\$	1 050 000\$
OSD	77 000\$	72 800\$	25 000\$	72 800\$	247 600\$
SOUS-TOTAL	357 000\$	352 800\$	235 000\$	352 800\$	1 297 600\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSTR			70 000\$		70 000\$
OSD		12 000\$	55 300\$	8 000\$	75 300\$
SOUS-TOTAL	- \$	12 000\$	125 300\$	8 000\$	145 300\$
TOTAL	357 000\$	364 800\$	360 300\$	360 800\$	1 442 900\$
Population 2013	505787				
Moy. subv. ann. \$ par h.	0,71\$		Moy. subv. ann. \$ par h. affectées OS/OC		0,71\$

Institutions d'enseignement supérieur de musique (3)

Conservatoire de musique de Trois-Rivières
Cégep de Drummondville
Cégep de Trois-Rivières

SUBVENTIONS COMPAGNIES PRODUCTION MUSIQUE • CALQ

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSSLSJ	220 000\$	220 000\$	186 640\$	220 000\$	846 640\$
Productions du C.E.M.	14 000\$	14 000\$	14 000\$	14 000\$	
Société d'Art Lyrique du Royaume	65 000\$	65 000\$	65 000\$		
SOUS-TOTAL	299 000\$	299 000\$	265 640\$	234 000\$	846 640\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSSLSJ	39 000\$	31 875\$	70 160\$	69 800\$	210 835\$
SOUS-TOTAL	39 000\$	31 875\$	70 160\$	69 800\$	210 835\$
TOTAL	338 000\$	330 875\$	335 800\$	303 800\$	1 057 475\$
Population 2013	318350				
Moy. subv. ann. \$ par h.	1,03\$		Moy. subv. ann. \$ par h. affectées OS/OC		0,83\$

Institutions d'enseignement supérieur de musique (2)

Conservatoire de musique de Saguenay
Cégep d'Alma

BAS SAINT-LAURENT - GASPÉSIE

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSE	106 800\$	106 800\$	82 875\$	106 800\$	403 275\$
Opéra-théâtre Rimouski	30 000\$	30 000\$	30 000\$	30 000\$	
Tour de bras	10 000\$	10 000\$	10 000\$	10 000\$	
SOUS-TOTAL	146 800\$	146 800\$	122 875\$	146 800\$	403 275\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSE	6 000\$	12 000\$	23 925\$	8 000\$	49 925\$
Quatuor Saint-Germain		4 000\$	6 700\$		
Tour de bras		6 800\$		7 460\$	
SOUS-TOTAL	6 000\$	22 800\$	30 625\$	15 460\$	49 925\$
TOTAL	152 800\$	169 600\$	153 500\$	162 260\$	453 200\$
Population 2013	294375				
Moy. subv. ann. \$ par h.	0,54\$		Moy. subv. ann. \$ par h. affectées OS/OC		0,38\$

Institutions d'enseignement supérieur de musique (2)

Conservatoire de musique de Rimouski
Cégep de Rimouski

ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

Fonctionnement (récurrent)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSRAT	90 900\$	90 900\$	74 500\$	90 900\$	347 200\$
SOUS-TOTAL	90 900\$	90 900\$	74 500\$	90 900\$	347 200\$
Proj., circ., dév. march., etc. (non récurr.)	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	OS/OC
OSRAT	12 000\$	37 500\$	36 900\$	37 000\$	123 400\$
SOUS-TOTAL	12 000\$	37 500\$	36 900\$	37 000\$	123 400\$
TOTAL	102 900\$	128 400\$	111 400\$	127 900\$	470 600\$
Population 2013	147931				
Moy. subv. ann. \$ par h.	0,80\$		Ratio ann. moy. \$ par h. affecté OS/OC		0,80\$

Institutions d'enseignement supérieur de musique (2)

Conservatoire de musique de Val D'Or
Cégep d'Abitibi-Témiscamingue



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA VALLÉE-DU-HAUT SAINT-LAURENT

DANIEL CONSTANTINEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ARTISTIQUE

« DE LA *musique* AVANT TOUTE CHOSE »

Annexe 2

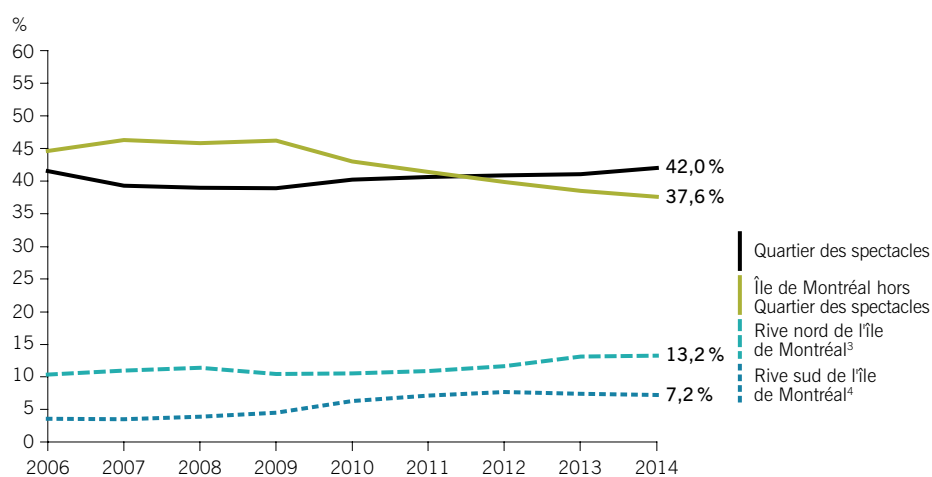
Déplacement de la fréquentation de l'île de Montréal vers la périphérie

Depuis 2010⁵, l'OCCQ tente de vérifier l'hypothèse souvent évoquée au cours des dernières années voulant que l'ouverture de nouvelles salles et la rénovation de salles existantes en périphérie de l'île de Montréal⁶ aient généré un déplacement de l'assistance. En effet, les données de l'enquête de l'OCCQ sur la fréquentation des spectacles au Québec permettent de suivre l'évolution de l'assistance à l'intérieur de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal en subdivisant cette RMR en quatre secteurs, soit le Quartier des spectacles⁷, l'île de Montréal hors du Quartier des spectacles, la Rive-Nord de l'île de Montréal (Laval et une partie de Lanaudière et des Laurentides) et la Rive-Sud de l'île de Montréal (une partie de la Montérégie). Afin de faciliter l'analyse des données, qui connaissent parfois d'importantes variations d'une année à l'autre, celles-ci seront représentées graphiquement à partir de moyennes mobiles. Ainsi, le résultat présenté pour une année donnée est obtenu en faisant la moyenne de celle-ci et des deux années précédentes. Cette façon de faire permet d'amoindrir l'effet des variations importantes qui peuvent survenir d'une année à l'autre et de mieux percevoir les tendances.

Dans l'ensemble des spectacles payants, la part de l'assistance récoltée par les salles en périphérie de l'île de Montréal est passée de 14 % en 2006 à 20 % en 2014 (figure 7). Durant cette période, les salles sur l'île de Montréal, mais à l'extérieur du Quartier des spectacles, ont vu leur part de marché passer d'un sommet de 46 % en 2009 à 38 % en 2014. Une analyse sommaire révèle que les spectacles de chanson francophone et d'humour sont les plus susceptibles d'être offerts en périphérie de l'île de Montréal.

La part de l'assistance des spectacles de chanson francophone dans les salles situées sur l'île de Montréal, mais hors Quartier des spectacles, est passée de 39 % en 2006 à 25 % en 2012. Cette baisse semble avoir profité à la fois aux salles du Quartier des spectacles, qui ont vu leur part de marché passer de 31 % en 2006 à 41 % en 2011 et aux salles en périphérie de l'île, dont

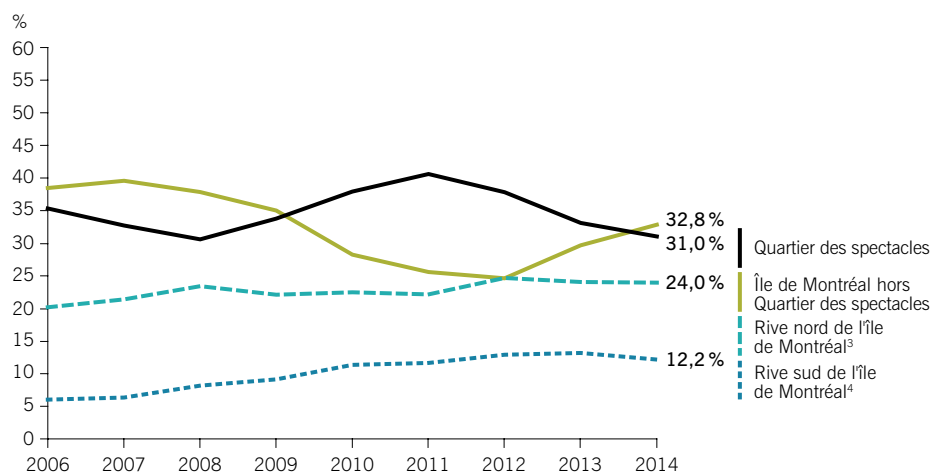
Figure 7 Répartition territoriale de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène données dans la RMR¹ de Montréal, moyenne mobile² de trois ans, 2006 à 2014



1. Région métropolitaine de recensement.
2. Indique la valeur moyenne d'une donnée sur une certaine période de temps. Par exemple, la moyenne mobile de trois ans pour 2006 s'obtient en faisant la moyenne des trois dernières années, 2004, 2005 et 2006.
3. Comprend la région administrative de Laval et une partie des régions de Lanaudière et des Laurentides.
4. Correspond à une partie de la Montérégie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 8 Répartition territoriale de l'assistance aux représentations payantes de chanson francophone données dans la RMR¹ de Montréal, moyenne mobile² de trois ans, 2006 à 2014



1. Région métropolitaine de recensement.
2. Indique la valeur moyenne d'une donnée sur une certaine période de temps. Par exemple, la moyenne mobile de trois ans pour 2006 s'obtient en faisant la moyenne des trois dernières années, 2004, 2005 et 2006.
3. Comprend la région administrative de Laval et une partie des régions de Lanaudière et des Laurentides.
4. Correspond à une partie de la Montérégie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

5. Claude FORTIER (2011). « La fréquentation des arts de la scène en 2010 », *Optique culture*, n° 8, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 20 p.

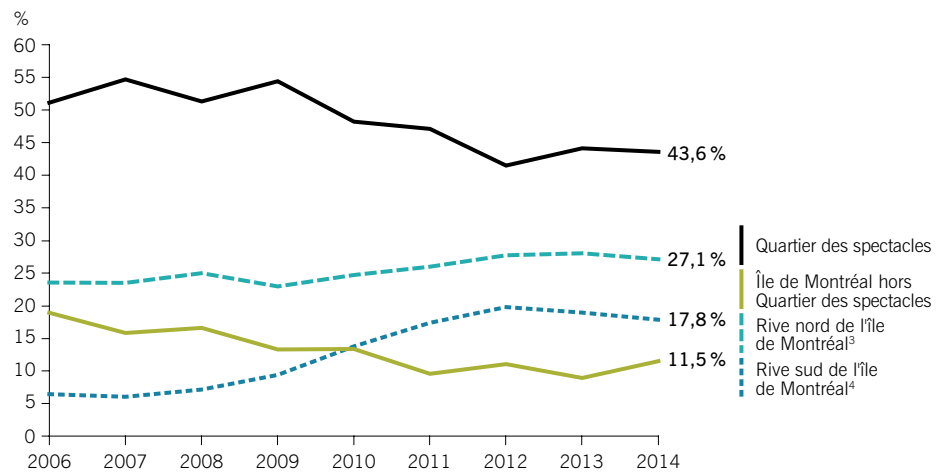
6. Par exemple l'Étoile Banque Nationale (Brossard), le Théâtre du Vieux-Terrebonne, le Théâtre des Deux Rives (Saint-Jean-sur-Richelieu), le Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean (Saint-Jean-sur-Richelieu), le Théâtre Hector-Charland (L'Assomption) ou la Salle André-Mathieu (Laval).

7. Le quadrilatère du Quartier des spectacles est situé entre la rue Sherbrooke au nord, le boulevard René-Lévesque au sud, la rue City Councillors à l'ouest et la rue Saint-Hubert à l'est.

la part de marché est passée de 26 % en 2006 à 38 % en 2012. Cependant, depuis trois ans, la part des salles situées sur l'île de Montréal, mais à l'extérieur du Quartier des spectacles, est remontée de 25 % à 33 % au moment où celle des salles situées dans le Quartier des spectacles baissait de 38 % à 31 %. En humour, le secteur du Quartier des spectacles continue de dominer; toutefois, le déplacement de l'assistance vers la périphérie de l'île de Montréal ne l'épargne pas, sa part de marché passant de 51 % en 2006 à 44 % en 2014. Le reste de l'île de Montréal connaît aussi une baisse de ses parts de marché durant la même période (19 % à 12 %) au profit de la Rive-Nord (24 % à 27 %) et de la Rive-Sud (6 % à 18 %). À noter que depuis 2012, la tendance est plutôt à une certaine stabilisation des parts de marché entre les différentes zones de la RMR de Montréal (figure 9).

L'analyse de la répartition de l'assistance aux spectacles de chanson francophone et d'humour dans la RMR de Montréal de 2004 à 2014 tend ainsi à valider l'hypothèse de la baisse des parts de marché des salles situées sur l'île de Montréal pour les spectacles d'humour et de chanson francophone au profit des salles situées en périphérie. En résumé, la région de la RMR de Montréal située en dehors de l'île récolte 20 % de l'assistance totale aux spectacles payants de la RMR, mais 36 % en chanson francophone et 45 % en humour.

Figure 9 Répartition territoriale de l'assistance aux représentations payantes en humour données dans la RMR¹ de Montréal, moyenne mobile² de trois ans, 2006 à 2014



1. Région métropolitaine de recensement.
2. Indique la valeur moyenne d'une donnée sur une certaine période de temps. Par exemple, la moyenne mobile de trois ans pour 2006 s'obtient en faisant la moyenne des trois dernières années, 2004, 2005 et 2006.
3. Comprend la région administrative de Laval et une partie des régions de Lanaudière et des Laurentides.
4. Correspond à une partie de la Montérégie.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

SUBVENTIONS COMPAGNIES PRODUCTION MUSIQUE • CALQ

Exercice de répartition des subventions OS/OC selon les données de diffusion de l'OCCQ (2015)

Répartition actuelle	% fonds	\$ par habitant	\$ absolus
Montréal	93,6%	5,49\$	10 762 138\$
Laval/Laurentides/Lanaudière (couronne Nord)	3,7%	0,22\$	323 250\$
Montérégie (couronne Sud)	2,6%	0,15\$	232 303\$
		5,86\$	11 317 690\$

Répartition corrigée en regard des données de l'OCCQ	% OCCQ (fig.7, p.17)		
Montréal	79,6%	4,67\$	9 008 881\$
Laval/Laurentides/Lanaudière (couronne Nord)	13,2%	0,77\$	1 493 935\$
Montérégie (couronne Sud)	7,2%	0,42\$	814 874\$
		5,86\$	11 317 690\$

Si jamais, suite aux données publiées par l'OCCQ, le CALQ prenait l'initiative de répartir ses fonds à l'aune des fragmentation et émigration du public du Grand Montréal vers les couronnes Nord et Sud de la Métropole (ce que l'Observatoire nomme la « périphérie »), il devrait alors augmenter de plusieurs points la part des argents voués à l'une et l'autre des deux régions. Les subventions à la Montérégie s'en trouveraient ainsi majorées de 582 571 \$!

Bon prince, l'OSVHSL se contenterait volontiers — et, de fait, a un plus qu'urgent besoin — du montant évoqué en annexe 1, soit 90 000 \$... ou de n'importe quel montant qui lui aiderait à soutenir ses activités artistiques, lesquelles corrigent en partie seulement, mais de façon pro-active et équilibrée, la situation soulignée dans le présent mémoire.